

**Cour
Pénale
Internationale**



**International
Criminal
Court**

FAITS ET CHIFFRES RELATIFS AU GREFFE

-au 31 mars 2011-

*La Haye
8 avril 2011*

FAITS ET CHIFFRES RELATIFS AU GREFFE

Au 31 mars 2011

CONTRIBUTIONS

Budget approuvé pour 2011	103 607 900 euros	100%
Contributions au budget 2011 reçues au 31 mars 2011	43 019 655 euros	41,52%

Les contributions en souffrance au titre des exercices 2010 et 2009 se montent à 0,98% et 0,16% respectivement.

RESSOURCES HUMAINES

Au 1^{er} avril 2011, la Cour comprenait 702 membres du personnel occupant des postes permanents (348 dans la catégorie des administrateurs et 354 dans la catégorie des services généraux), 193 personnes travaillant sur la base de contrats d'assistance temporaire générale, 49 consultants ou prestataires de services et 93 stagiaires ou professionnels.

Au 1^{er} avril 2011, le personnel sujet aux quotas de représentation géographique se répartissait comme suit (par rapport aux objectifs) :

- 16,35% du Groupe des États d'Afrique (objectif : 12,76%)
- 6,60% du Groupe des États d'Asie (objectif : 18,36%)
- 7,23% du Groupe des États d'Europe orientale (objectif : 8,46%)
- 8,18% du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (objectif : 14,33%)
- 61,64% du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (objectif : 46,09%).

Dans la catégorie des administrateurs occupant des postes permanents, 75 nationalités sont représentées.

La Cour est attentive à maintenir une représentation équitable des deux sexes au sein de son personnel. Au 1^{er} avril 2011, les femmes représentaient 48,31% des administrateurs occupant des postes permanents, alors que les candidatures masculines à ces postes sont beaucoup plus nombreuses; en mars 2011, 81,67 % des candidatures avaient été envoyées par des hommes..

Depuis le début de l'année, la Cour a reçu 2.011 candidatures pour des postes permanents ou temporaires. En 2010, la Cour a reçu les candidatures de 10.346 individus.

AUDIENCES, DÉCISIONS ET DOCUMENTS DÉPOSÉS AU GREFFE

Audiences

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2011, la Cour a tenu 65 audiences, d'une durée cumulée de 217 heures (4 audiences d'une durée cumulée de 7 heures pour le procès Lubanga, 12 audiences d'une durée cumulée de 36 heures pour le procès Katanga et Ngudjolo, 48 audiences pour une durée cumulée de 173 heures pour le procès Bemba et une audience pour la comparution initiale de Callixte Mbarushimana).

En 2010, la Cour a tenu 265 audiences pour un total de 794 heures (96 audiences d'une durée cumulée de 268 heures pour le procès Lubanga, 142 audiences d'une durée cumulée de 471 heures pour le procès Katanga et Ngudjolo, 21 audiences pour une durée cumulée de 46 heures pour le procès Bemba, 1 audience pour le procès Abu Garda et 5 audiences pour un total de 6 heures pour le procès Jerbo et Banda)

Décisions et documents

Depuis le début de l'année, 357 décisions, ordonnances et arrêts (représentant 2.894 pages) y compris les annexes, ont été rendus, et 1.847 documents (représentant 23.183 pages), y compris des annexes, ont été enregistrés par le Greffe.

VICTIMES ET TÉMOINS

Protection des témoins

Le Greffe a organisé la logistique et pris toutes les dispositions nécessaires pour que les victimes et les témoins puissent se déplacer sans encombre et se présenter à temps au siège de la Cour. Il s'est notamment chargé d'organiser le déplacement des victimes et des témoins en toute sécurité ; d'obtenir des documents de voyage et d'apporter de l'aide pour les procédures d'immigration ; et d'offrir une aide psychosociale et pratique sur le terrain.

L'Unité des victimes et des témoins a facilité la comparution de 60 témoins en 2010 (33 dans l'affaire Lubanga, 24 dans l'affaire Katanga et Ngudjolo et 3 dans l'affaire Bemba) et 18 au cours des trois premiers mois de 2011 (1 dans l'affaire Lubanga, 3 dans l'affaire Katanga et Ngudjolo et 14 dans l'affaire Bemba). Au 31 mars 2011, 59 personnes ou personnes courant un risque du fait d'un témoignage ont participé au Programme de protection de la Cour, pour toutes les situations. Pendant le premier trimestre 2011, 12 personnes ont été assistées par des mesures locales de protection.

En 2010, 983 jours de voyage et de missions ont été consacrés par le personnel sur le terrain de l'Unité des victimes et des témoins à escorter les témoins et victimes au siège de la Cour ; de janvier à mars 2011, l'escorte des témoins dans l'affaire Bemba a nécessité 174 jours de voyage et de missions du personnel de terrain.

Participation des victimes et réparations

Depuis le début des enquêtes, 4.773 victimes ont demandé à participer aux procédures relatives aux situations (1.105 dans la situation en République démocratique du Congo, 1.012 dans la situation en Ouganda, 208 dans la situation du Darfour, 2 389 dans la situation en République centrafricaine et 59 dans la situation au Kenya) ; parmi elles, 502 ont déposé leur demande entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2011 (461 dans le cadre de la situation en République centrafricaine, 37 dans le cadre de la situation en République démocratique du Congo, et 4 dans le cadre de la situation au Kenya) et 2. 239 en 2010 (47 dans le cadre de la situation en République démocratique du Congo, 311 dans le cadre de la situation en Ouganda, 63 dans le cadre de la situation au Darfour, 1. 761 dans le cadre de la situation en République centrafricaine et 57 dans le cadre de la situation au Kenya).

Sur les 4.773 victimes précitées, 2.317 ont été autorisées par les chambres compétentes à participer aux procédures.

Nombre de victimes autorisées à participer aux procédures relatives aux situations : 196 pour la situation en République démocratique du Congo, 21 pour la situation en Ouganda, 11 pour la situation au Darfour (Soudan).

Nombre de victimes autorisées à participer aux procédures relatives aux affaires : 122 pour l'affaire Lubanga, 366 pour l'affaire Katanga et Ngudjolo Chui, 41 pour l'affaire Kony et autres, 1.366 pour l'affaire Bemba, 87 pour l'affaire Abu Garda, 6 pour l'affaire Harun, 12 pour l'affaire Al Bashir et 89 dans l'affaire Banda et Jerbo.

La Cour a reçu 1.386 demandes en réparations émanant de victimes, dont 739 en 2010 et 519 de janvier à mars 2011.

Il a été demandé au Bureau du conseil public pour les victimes d'assister et/ou de représenter des victimes ; le nombre de demandes dans ce sens a considérablement augmenté en 2010, et cette évolution est déjà confirmée au premier trimestre 2011 :

- Un appui et une assistance à 31 représentants légaux de l'extérieur dans toutes les situations et affaires portées devant la Cour;
- 150 avis juridiques et études à des représentants légaux de l'extérieur;
- Une aide juridique et des services de représentation à 109 victimes dans la situation en République démocratique du Congo et les affaires connexes;
- Une aide juridique et des services de représentation à 237 victimes dans la situation en Ouganda et l'affaire connexe;

- Une aide juridique et des services de représentation à 1 556 victimes dans la situation en République centrafricaine et l'affaire Bemba;
- Une aide juridique et des services de représentation à 23 victimes dans la situation au Darfour (Soudan) et les affaires connexes, conformément à la procuration signée par les représentants légaux de l'extérieur;
- Une aide juridique à une centaine de victimes dans d'autres pays.

Le Bureau du Conseil public pour les victimes a publié un manuel en anglais et en français à l'intention des représentants légaux qui comparaissent devant la Cour ainsi qu'une brochure expliquant son rôle et son mandat.

DEFENSE ET CONSEILS

Cinq suspects (Thomas Lubanga Dyilo, Germain Katanga, Mathieu Ngudjolo Chui, Jean-Pierre Bemba Gombo et Callixte Mbarushimana) sont en détention au quartier pénitentiaire de la CPI.

Indigence : il a été établi que Jean-Pierre Bemba Gombo n'était pas indigent. Six autres suspects ont été déclarés indigents (Thomas Dyilo Lubanga, Germain Katanga, Mathieu Ngudjolo Chui, Abu Garda, Abdallah Banda and Saleh Mohammed Jerbo).

Listes des conseils, des assistants des conseils et des enquêteurs professionnels

Depuis le début de 2011, la Cour a reçu 48 demandes de personnes souhaitant figurer sur la liste des conseils. Trente huit d'entre elles ont été inscrites, portant ainsi le nombre total des conseils inscrits sur la liste à 402 personnes (93 femmes et 309 hommes) originaires de 49 pays. Le nombre des assistants des conseils est passé de 78 à 103 depuis le 1^{er} janvier 2011 et la liste des enquêteurs professionnels compte 28 enquêteurs.

Ces récents chiffres sont l'un des résultats d'une campagne, lancée conjointement par le Greffe en partenariat avec l'*International Bar Association* en mai 2010, pour encouragement des Avocates africaines à postuler pour leur admission sur les listes de conseil ou de personnes assistant un conseil. En dehors de cet objectif principal, cette campagne a également fourni une occasion de nouer un dialogue avec les communautés juridiques de pays africains. Des juges et des hauts fonctionnaires de la CPI ont prononcé des allocutions de bienvenue devant plus de 1.000 avocats lors des 17 sessions organisées en collaboration avec des associations professionnelles locales et des organisations de la société civile

Le neuvième séminaire à l'intention des conseils, une réunion organisée chaque année par le Greffe conformément au Règlement du Greffe, se tiendra les 16 et 17 mai 2011. Il sera suivi d'un atelier de formation d'une durée de trois jours.

Le Bureau du conseil public pour la Défense fournit des avis juridiques, établit des memoranda et fournit une assistance juridique aux équipes de la Défense pendant les audiences en temps réel (par le biais des transcriptions en temps réel). La Chambre de première instance III a également demandé au Bureau de fournir une assistance à l'équipe chargée de la défense de Jean-Pierre Bemba en commentant les demandes présentées par 1 233 victimes.

SENSIBILISATION ET INFORMATION DU PUBLIC

En 2010 et 2011 respectivement, 157 et 40 communiqués de presse et supports d'information ont été publiés, tandis que les représentants de la Cour ont donné 1 339 et 379 interviews. Au siège de la Cour, 571 visites ont été organisées à l'intention de 10.302 personnes au total en 2010 ; pour les trois premiers mois de 2011, le nombre de visiteurs continue d'augmenter avec un total pour les trois premiers mois de 2011 de 115 visites et 2.232 visiteurs.

Les activités de sensibilisation (réunions, ateliers, séminaires) ont été régulièrement poursuivies. En 2010, il a été organisé 537 réunions d'information à l'occasion desquelles 53 263 participants ont obtenu des réponses à leurs questions, et les programmes diffusés par les stations locales de radio et de télévision pour faire connaître les activités de la Cour ont atteint un public de près de 70 millions de personnes. En outre, la Cour a produit pour ses efforts de sensibilisation 98 programmes de radio et 77 programmes de télévision, y compris des résumés hebdomadaires du déroulement de deux procès.

De janvier à mars 2011, les activités de sensibilisation suivantes ont été menées dans les pays faisant l'objet d'une situation :

- Nord de l'Ouganda : 29 séances interactives ont permis de s'adresser directement à 2.047 personnes
- République démocratique du Congo : au cours de 29 séances d'activités, il a été possible de s'adresser directement à 2.824 personnes, et environ 25 millions de personnes ont été régulièrement informées tous les mois grâce aux émissions de radio et de télévision;
- République centrafricaine : durant 24 séances interactives, 1.819 personnes ont été directement touchées, et 800. 000 personnes ont été régulièrement informées grâce à la radio et à la télévision;
- Darfour : la Cour a continué ses initiatives auprès de la diaspora soudanaise, en diffusant des informations à l'intention des personnes réfugiées dans l'est du Tchad et des médias. 26 réunions ont permis de s'adresser directement à 2.121 personnes. Quelque 10 millions de personnes ont été régulièrement informées grâce à des émissions de radio et à l'insertion d'informations sur le site Web Sudanese Online.

- Kenya : au cours de 9 activités, il a été possible de s'adresser directement à 280 personnes et une audience d'environ 20 millions de personnes a été informée grâce aux émissions de radio et télévisions en février et mars 2011.

OPERATIONS HORS SIEGE

En 2010, la Section des opérations hors siège du Greffe a fourni un appui et une assistance à 146 missions en Ouganda. Le Bureau de Kampala a apporté son concours au personnel de la Cour en mission à l'occasion de la Conférence de révision du Statut de Rome. Le Bureau a également fourni son assistance pour faire face à la charge de travail accrue liée à d'autres situations, comme les situations en République démocratique du Congo et au Kenya.

Une assistance a été apportée aux 396 missions réalisées en République démocratique du Congo par le Bureau du Procureur, le Greffe, les équipes de la défense et le Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes. Du fait de l'intensification des activités judiciaires et de l'arrestation de Callixte Mbarushimana, le Bureau avancé de Bunia a fourni une assistance à un certain nombre de missions réalisées dans les deux provinces du Kivu. En outre, le Bureau extérieur de Kinshasa a notifié et suivi 25 demandes de coopération judiciaire et d'assistance.

En République centrafricaine, ce sont 82 missions qui ont été soutenues. Depuis le début de l'affaire Bemba, le Bureau de Bangui a fourni une assistance à toutes les parties et à tous les participants à la procédure. En outre, il a notifié au Ministère de la justice 20 demandes de coopération judiciaire et d'assistance.

En janvier et février 2011, la Section des opérations hors siège du Greffe a fourni son appui à 198 missions (105 missions extérieures et 93 missions internes) entreprises par le Bureau du Procureur, le Greffe, les équipes de la défense et le Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes, ce qui représente une augmentation de 70 missions par rapport aux missions soutenues au cours des deux premiers mois de 2010.